

# Collège du Val de Vire : le conseil départemental du Calvados vote la fermeture pour 2024

Au cours d'une journée à rebondissements, lundi 12 décembre 2022, le conseil départemental du Calvados a finalement acté à huis clos la fermeture du collège du Val de Vire en 2024.



Après l'arrivée d'opposants dans l'hémicycle du conseil départemental, celui-ci a entériné lundi 12 décembre 2022 via un vote à huis clos la fermeture du collège du Val de Vire, à Vire Normandie (Calvados), pour la rentrée 2024.

Prévu à l'origine pour le mois de février 2023 et malgré la demande des élus de Vire Normandie (Calvados) de respecter cette échéance, le vote du conseil départemental du Calvados concernant l'avenir du collège du Val de Vire s'est bel et bien tenu ce lundi 12 décembre 2022 à Caen.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tout fait pour tenter de l'annuler... Mais les opposants à la double sectorisation et la fusion des collèges du Val de Vire et d'Émile Mau-

pas ont eu beau aller jusqu'à prendre d'assaut l'hémicycle du conseil et s'installer dans les sièges des élus, rien n'y a fait...

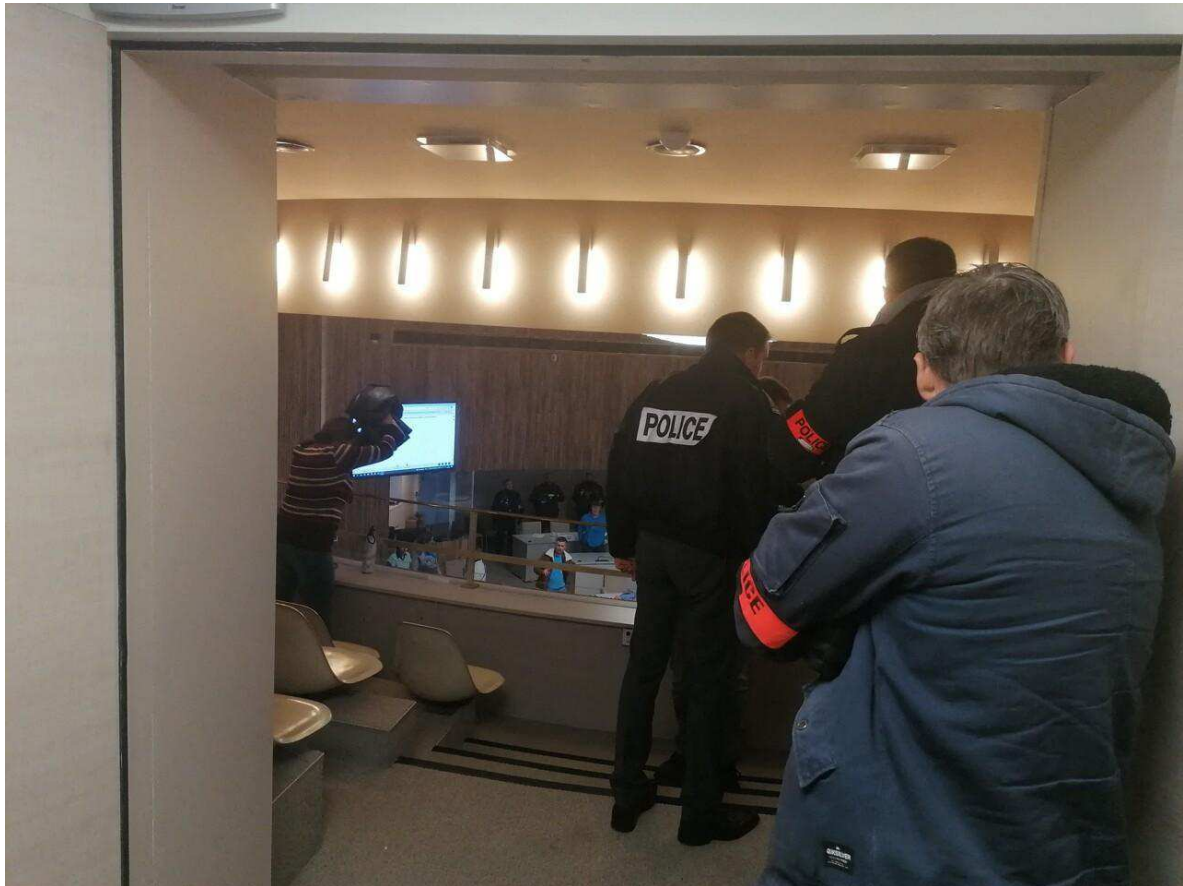


Les professeurs, parents d'élèves et collégiens étaient venus en nombre pour le vote du Département.

Et comme le craignaient ceux engagés depuis maintenant 3 mois contre la fermeture de l'établissement, celle-ci a été entérinée par le conseil départemental à 38 voix pour, 11 non votants et 1 abstention.

[Fermeture du collège de Vire : des opposants prennent d'assaut le conseil départemental du <span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="9d13a477-dc30-4132-82fb-fec43fe8b96c">Calvados</span>](https://www.ouest-france.fr/dossiers/29867/article/a37ee760-7a5b-11ed-8263-00000354cf4e)

Vote à huis clos



La police est intervenue pour faire évacuer les opposants à la fermeture des lieux, y compris depuis l'estrade publique.

Des non votants, car tous les conseillers départementaux n'ont pas pris part au vote. Notamment Marc Andreu Sabater. Comme il l'avait annoncé le 29 novembre dernier, le maire de Vire Normandie s'est désolidarisé de la position du président du Calvados, Jean-Léonce Dupont, et a même décidé de quitter la séance en signe de contestation lorsque ce dernier a fait appel à la police pour faire expulser les opposants de l'hémicycle, puis du bâtiment.

[Collèges : parents et professeurs s'introduisent dans l'hémicycle du Département à <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="1f1f3532-e8b5-48a4-b9d2-ec21e8bdb735">Caen</span>, la police les expulse](#)

Le vote s'est donc tenu à huis clos, avec la seule présence de 39 conseillers. Qui ont ainsi validé "la mise en œuvre d'une double sectorisation pour les familles résidant dans l'actuel secteur du Val de Vire" à partir de la rentrée 2023, et "la fusion des secteurs des deux collèges, entraînant la fermeture du collège du Val de Vire" pour la rentrée 2024.